Compte-rendu de l'Assemblée générale du Syndicat national des Moniteurs Cyclistes Français

Vendredi 25 novembre 2022 – Grenoble (38)

Adhérents présents : ARGENTANO Jérôme ; BERTOLINI Laurent ; BONNET Vincent ; BOUTEILLER Florian ; CLEVENOT Jean-Baptiste ; COUDERC Jordanne ; DEFOUR Simon ; DUPRÉ Véronique ; FIORE Jean-Pascal ; GAUTIER Kévin ; GROIZARD Félix ; IMBERT Christophe ; JARRIAND David ; LERAY Christophe ; LOUIN DAUDIN Valentin ; MAISONNAS Vincent ; MASI Simon ; MIDENA Benjamin ; NAIL Mathieu ; RABATEL Bertrand ; RAMEL Fabrice ; RAYNAUD Denis ; REY Gaetan ; RICHERT Patrice ; ROGIER Simon ; SIMONOT Manuel ; TODESCHINI Sylvain ; TROUVEL Didier ; TURREL Baptiste ; WEILL Léa.

Non-adhérent présent : TOUHARDJI Nathan.

Partenaires présents : BOUTEILLER Florian ; DELENNE Manon ; DESPAS Alexandre ; GARCIA Mickael ; JEAN-BAPTISTE Noémie ; MENNESSON Olivier ; MIFSUD Fabien ; NOIRET Anne.

Salariés non-adhérents : CHAROT Elise ; GIRARD Xavier ; PROVENT Aurore.

Excusés : ANDRE Jean-Luc ; AUBRY Vincent ; AUBERT Sébastien ; BAILLY MAITRE François ; BERNARD Jérôme ; BLACHERE Olivier ; BOUVIER Christophe ; CASAGRANDE Jérôme ; CHALMEAU Christophe ; CHARVIN Nicolas ; CHENAL Julien ; CHERBONNEL Laurent ; DANJOU Emmanuel ; DEZON Xavier ; DUGARDIN Nicolas ; DUPERRON Nicolas ; EICHELBERGER Mélanie ; FAIVRE Olivier ; FERREIRA Antonio ; FORTIN Okwari ; GAYRAL Edmond ; HEITZ Marie-Laure ; JALBAUD Thierry ; JOBERT Éric ; KUENY Eric ; MATHIEU Théo ; MIAILLE Julien ; MORALES Manuel ; NOVERO Laurent ; PUECHBERTY Philippe ; RAYMOND Brieuc ; RIGAUDON Jérôme ; ROY Michaël ; SAHUGHUET Mathilde ; STRIDE Sébastien ; THIZY Aurélien ; TISSOT Amélie ; VIBERT Benjamin.

Ordre du jour

Introduction

1. Présentation du partenariat Crédit Agricole - MCF
2. E-Bike Renting
3. Bilan moral - présenté par Simon ROGIER
4. Bilan financier - présenté par Fabien MIFSUD
5. Bilan d'activité 2022 - présentation synthétique par l'équipe MCF
6. Intervention IFV - présentée par Florian BOUTEILLER
7. Sujets d'actualité - présentés par Anne NOIRET - MAIDAIS
8. Point sur les questions d'assurance - présenté par SAGA MMA
9. Focus sur la réalisation du Mémento et l'évolution des carnets BIKER
10. Élections - présentation des candidatures et votes

Clôture de l'AG

Introduction

L'Assemblée générale a été ouverte par Julien REBUFFET, directeur du Syndicat MCF. Il a tenu à remercier l'équipe du Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes pour son accueil à l'occasion de cette édition 2022. S'en est suivi un remerciement adressé aux partenaires et adhérents présents ainsi qu'une présentation des élus et salariés MCF.

1. **Présentation du partenariat Crédit Agricole – MCF - Intervention de Jean-François WELMANT (Directeur Business Development & RSE) - Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes**

Jean-François WELMANT a pris la parole et a souligné la mise en place en 2022 d'un partenariat avec MCF. L'objectif de celui-ci est le développement d'un accompagnement des adhérents MCF. Dans un premier temps, celui-ci concernera les Monitrices et Moniteurs MCF qui résident en Ardèche, Drôme et Isère. Le Crédit Agricole est en effet intéressé par la création de valeur sur son territoire. Le travail de collaboration avec MCF va se poursuivre lors des prochains mois avec des communications et des réunions pour identifier plus précisément les besoins du réseau. Plus d'informations seront prochainement disponibles dans une newsletter à venir.

2. **E-Bike Renting - Intervention d'Alexandre DESPAS – (Directeur commercial)**

La parole a été donnée à Alexandre DESPAS pour un point sur le partenariat établit entre E-Bike Renting (anciennement E-Bike Solution) et le Syndicat MCF. Il a présenté la solution qui permet la location de parc de vélos de tous types, allant de l'urbain à la haute montagne, pour une durée de 2 à 36 mois. Il a rappelé que des offres spécifiques étaient en places pour les Monitrices et Moniteurs MCF. Cela inclut notamment une priorisation du stock pour le réseau. Les adhérents présents en amont de l'AG ont d'ailleurs eu l'opportunité d'échanger avec l'équipe sur les possibilités. Pour plus de détails sur les opportunités, rendez-vous est donné sur le Site MCF pro, rubrique « Partenaires ».

3. **Bilan moral de Simon ROGIER – Président – Syndicat MCF**

Simon ROGIER a indiqué qu'il venait de réaliser la 3e année de son mandat. Ces dernières années ont été complexifiée par le Covid cependant la note positive à retenir est l'engouement actuel pour le vélo. Il y a de plus en plus de monde intéressé par la mobilité ou encore les loisirs et le réseau MCF ne peut que s'en féliciter.

L'exercice s'est achevé avec 1322 adhérents ; Il s'agit de personnes qui vont travailler du vélo et c'est important que cette passion de la transmission se perpétue. L'intérêt pour l'apprentissage du vélo génère un travail pour l'équipe MCF afin de défendre ce qui a été construit et notamment le savoir-faire pédagogique. Il est fondamental de s'appuyer sur des pédagogues pour cette transmission de la passion. Dans cette démarche, les centres de formation sont un point central, notamment l'Institut de Formation du Vélo.

L'objectif des prochaines années est de maintenir le travail de collaboration avec les acteurs du vélo et de valoriser cette dynamique positive.

Simon ROGIER a souhaité souligner le travail particulièrement conséquent de l'équipe salariée ainsi que sa dynamique. Il a adressé un mot à destination de chacun.

L'année 2022 a été marqué par les 20 ans de Julien REBUFFET au sein de MCF. Il défend avec toujours autant de vigueur les intérêts du Syndicat et de ses adhérents.

Aurore PROVENT est salariée depuis 8 ans sur le poste de gestion administrative. Elle possède une excellente connaissance du réseau MCF qu'elle met au service des adhérents au quotidien.

Xavier GIRARD a rejoint MCF en avril 2022 avec la création d'un 4e poste dédié à la centrale d'achat et au renfort l'équipe. Simon ROGIER a indiqué être très satisfait de son arrivée et du bon fonctionnement.

Sur le poste de chargée de communication, Elise CHAROT est arrivée début novembre pour poursuivre l'excellent travail de Mathilde FARET qui s'est orientée en juillet dernier vers de nouveaux horizons. Elise a rapidement su se positionner et mettre à profit ses connaissances.

Simon ROGIER a conclu son intervention en indiquant qu'avec 4 personnes dynamiques et motivées, tous les éléments étaient réunis pour aller dans le bon sens.

Le bilan moral a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

4. Bilan financier - présenté par Fabien MIFSUD

4.1 Bilan financier de l'EURL MCF

Fabien MIFSUD a rappelé les raisons de l'existence de l'EURL MCF qui permet de gérer le volet commercial du Syndicat avec notamment les ventes de vélos, de tenues, d'outils pédagogiques ainsi que les partenariats.

Sur l'exercice 2021-2022, il a souligné la hausse de l'activité grâce à la vente de vélos, notant le retour au niveau d'il y a trois ans. Le taux de marge est lui en baisse en raison d'un nombre plus important de parcs de vélos vendu, avec le système de tarif dégressif à partir du 5e puis du 10e vélos. Il y a eu peu plus d'animations sur l'exercice que sur le précédent. Il faut retenir une hausse du chiffre d'affaires et une stabilité sur la marge globale.

Au niveau des charges externes, il est à retenir une augmentation des frais de déplacement avec le retour des événements. Celles-ci sont également impactées par la hausse du carburant ou encore la fin du crédit-bail du véhicule suivi du rachat de celui-ci.

Le résultat d'exploitation est en hausse mais il s'agit d'un équilibre fragile. Ce qu'il faut avoir en tête c'est que l'année prochaine le poste de chargé de la centrale d'achat sera à intégrer sur une année pleine, contre 5 mois sur cet exercice.

Le bilan financier laisse apparaitre une consolidation des fonds propres ainsi que des créances clients et dettes fournisseur en hausse, en lien avec le retour à la normale de l'activité de vente de vélos.

4.2 Bilan financier du Syndicat MCF

Fabien MIFSUD a souligné le fait que l'activité globale est en hausse. Cela est lié à l'augmentation du nombre d'adhérents, une légère augmentation de l'adhésion et quelques ventes de tenues associées à la première adhésion en tant que diplômé. Cela permet de soutenir les recrutements et les investissements.

Il a été noté une hausse des charges de fonctionnement ainsi que poids des déplacements, de la communication (site internet) et frais d'avocat.

La création d'un quatrième poste, devenu indispensable a eu pour effet l'augmentation de la masse salariale. Cette dernière a aussi été impacté par un départ et la présence d'un alternant

La synthèse de l'activité laisse apparaitre une hausse de la marge globale.

Les comptes de résultats et bilans financiers des deux structures sont accessibles dans la rubrique dédiée du Site MCF pro.

Les bilans financiers ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

5. Bilan d'activité 2022 - présentation synthétique par l'équipe MCF - Interventions d'Elise CHAROT et Aurore PROVENT pour la présentation du bilan d'activité.

Il a été rappelé que le bilan d'activité avait été mis à disposition des adhérents en amont, tout comme les bilans financiers. Cela permet de prendre connaissance des éléments et de laisser davantage de temps aux autres sujets. Les documents sont accessibles sur le Site MCF Pro, rubrique « Ressources ».

Une illustration synthétique sur les principales statistiques du bilan d'activité a été présentée. Il est visible ci-contre.

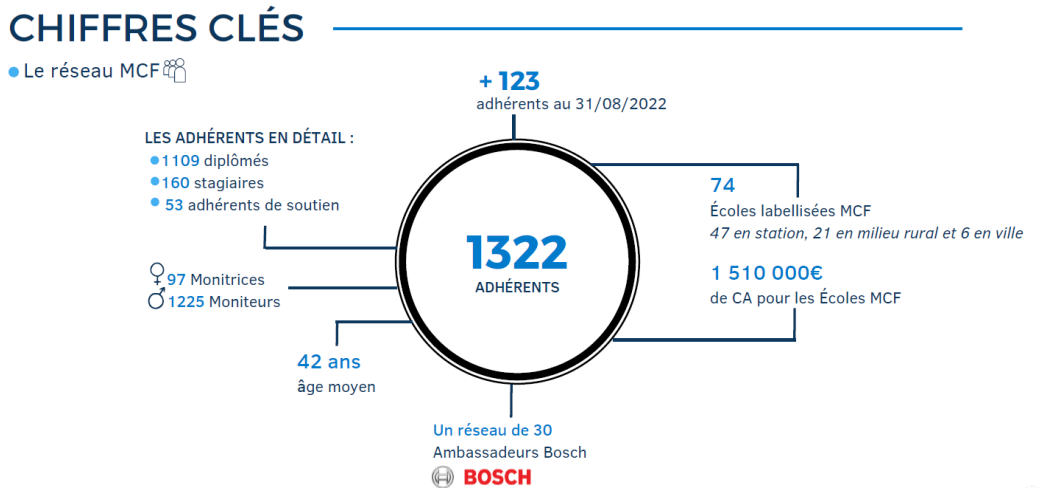

Côté communication :

Elise a lancé un appel aux adhérents pour les portraits Instagram et Vélo Tout Terrain. Les Monitrices et Moniteurs intéressés et disposant de photographies avec le maillot MCF sont invités à se rapprocher d'Elise.

Le bilan d'activité a été approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

6. Intervention IFV - présentée par Florian BOUTEILLER – Directeur – Institut de Formation du Vélo (IFV)

L'équipe de l'IFV est désormais composée de 13 personnes comme l'a indiqué Florian BOUTEILLER.

L'année qui vient de s'écouler a été ponctuée de plusieurs faits marquants avec notamment :

- Le déménagement des bureaux et de l'atelier mécanique qui restent situés sur le Campus de la Brunerie à Voiron ;
- Les 10 ans d'existence de l'IFV ;
- L'obtention de la certification QUALIOPI, dont le renouvellement est à réaliser tous les 18 mois.
- D'importants investissements qui ont été réalisés avec le développement des formations mécanique. L'IFV avait à cœur d'offrir de vraies bonnes conditions d'accueil à ses stagiaires ;
- La nouvelle charte graphique et le nouveau site Internet qui permet une entrée par métiers. On y retrouve notamment une rubrique « formations continues » à laquelle les adhérents MCF sont vivement invités à s'intéresser. Il existe en effet des possibilités de prise en charge financières pour vous permettre de suivre des formations dans différents domaines ;
- La mise en place de partenariats, notamment avec le Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes et l'INCM (Institut National du Cycle et du Motocycle) qui va permettre une meilleure captation du marché de la mécanique.
- L'IFV observe un bon taux de remplissage des formations initiales mais pas pour les continues destinées principalement aux Moniteurs. Il y a surement un travail à faire de ce côté-là.

Pour conclure, Florian a précisé qu'il ne fallait pas hésiter à le contacter pour lui faire part des besoins de formation. L'équipe de l'IFV reste également disponible pour vous accompagner sur les différentes possibilités de prise en charge des formations continues.

7. Sujets d'actualité - présentés par Anne NOIRET – Juriste – MAIDAIS

Lors de sa prise de parole, Anne NOIRET a présenté sa fille, Manon, qui travaille désormais avec elle et qui est également juriste.

Les principales informations à retenir sont :

- L'approche de la finalisation des conditions générales de vente. La partie encadrement a été validée par un avait (également guide de haute montagne). La partie location est en cours. Le document sera mis à disposition début 2023. Les adhérents MCF seront informés par newsletter ;
- Le risque de 3000€ d'amende pour un indépendant et 15 000€ pour une structure en cas d'absence de Médiateur à la consommation. Pour rappel, le Syndicat MCF a fait toutes les démarches nécessaires pour vous permettre d'afficher les coordonnées d'un médiateur et ainsi vous permettre d'être en règle. Il est rappelé qu'il revient à chaque adhérent de réaliser la dernière étape en validant son inscription à titre individuel. Cette démarche d'inscription est totalement gratuite et rappelée en page d'accueil du site MCF Pro.
- Si cotisation auprès de la CIPAV, c'est désormais l'URSSAF qui gère.
- Au premier janvier 2023, pour tous les changements administratifs concernant son entreprise (changement d'adresse, cession…) il faudra désormais passer par le guichet unique "formalités entreprises" géré par l'INPI. Plus qu'une simplification, l'interface engendre une complexification et Maidais a donc mise en place un accompagnement pour vous aider.

Il est rappelé que MAIDAIS est un service à disposition des adhérents et qu'il ne faut pas hésiter à prendre contact en cas de besoin d'information sur un sujet administratif ou fiscal.

8. Point sur les questions d'assurance - Intervention d'Olivier MENNESSON – chargé d'assurance - SAGA MMA

Olivier MENNESSON a souligné le fait qu'il n'y avait pas eu de grosses augmentations tarifaires sur l'activité vélo au cours de la dernière année. Ce n'est hélas pas le cas de certaines professions sportives dans lesquels les cotisations d'assurance ont pu être multipliée par trois. Il a invité les adhérents à rester vigilants lors des encadrements afin de limiter autant que possible les risques de sinistre.

Le principe de la Responsabilité Civile Professionnelle comprise avec l'adhésion de base a été rappelé. Il s'agit d'un contrat qui intervient pour les dommages (matériels, immatériels et corporels) causés aux tiers dans le cadre de l'exercice de l'activité de Moniteur de vélo. Pour qu'il y ait une prise en charge, il est donc nécessaire que le Moniteur ait commis une faute. Ce contrat ne comprend pas les dommages subis par le matériel de l'adhérent (vol, bris…).

Olivier rappel que sur la revente d'activité, il n'y a pour l'instant plus de solutions pour l'obtention de la garantie financière.

Depuis le 1er juillet 2021, les indemnités journalières minimum de la CPAM sont de 22€ par jour sur 90 jours. Ces jours peuvent rapidement s'écoulés en fonction de la durée de l'arrêt de travail. C'est un petit progrès mais il est conseillé d'avoir ou de conserver une garantie par ailleurs. Un régime complémentaire peut être adapté aux revenus.

Côté MCF, deux options sont proposées et permettent de bénéficier d'une couverture de 35€ par jour pendant 100 jours (avec une franchise de 8 jours) ce qui représente un maximum de 3500€. Cette garantie s'applique lorsque l'accident a lieu dans le cadre de l'activité de Moniteur (encadrement et repérages justifiés par une future prestation).

En dehors de ce cadre, que ce soit pour les entrainements personnels ou pour les accidents de la vie, il convient de se couvrir par un contrat complémentaire. A noter d'ailleurs que via des mécanismes fiscaux, il

est possible de réduire le montant de son imposition (dispositif MADELIN). En revanche, ce dernier n'est pas applicable aux assurances proposées via le MCF. L'équipe de SAGA peut renseigner en direct sur ce sujet.

9. Focus sur la réalisation du Mémento et l'évolution des carnets BIKER

9.1 Focus sur le Mémento technique

Julien REBUFFET a indiqué la présentation du Mémento à l'occasion des championnats du monde des Gets en août 2022. Il est issu d'une collaboration entre MCF, la FFC et les centres de formations (CREPS de Vallon et CNSNMM de Prémanon). Côté Syndicat MCF, l'investissement représente 12 000€ qui se répartissent en déplacement et temps de travail. Le besoin de retour d'expérience des adhérents est indispensable pour permettre d'étoffer le continu dans quelques années.

Simon MASI a ensuite pris la parole. Il a représenté le Syndicat MCF lors de la réalisation du Mémento aux côtés de Jérôme CASAGRANDE. Cela a représenté trois ans de travail, une quinzaine de séminaires de travail, des séances photos et beaucoup d'heures à échanger. Simon a précisé que ce travail avait été très intéressant au niveau technique. Il répond au besoin de parler le même langage. L'avantage de cette première édition est de permettre de poser un cadre.

9.2 Refonte du livret BIKER

Intervention de Julien REBUFFET pour présenter les premiers travaux engagés sur le livret BIKER et qui vont se prolonger au cours de l'année 2023.

Les principales évolutions sont :

- Passage de 3 à 5 niveaux
- Le Biker DH pour répondre au besoin des Écoles de station
- Un tronc commun jusqu'au Biker 2 et ensuite 2 parcours indépendant et complémentaire.
- Nouveau format B6 (125x176mm). Légèrement plus grand que l'ancien format A5, le B6 reste suffisamment petit pour être contenu dans un sac à dos tout en permettant une mise en page plus lisible et aérée.
- Nouveau graphisme plus actuel sur la base des typos et couleurs de la charte graphique MCF.

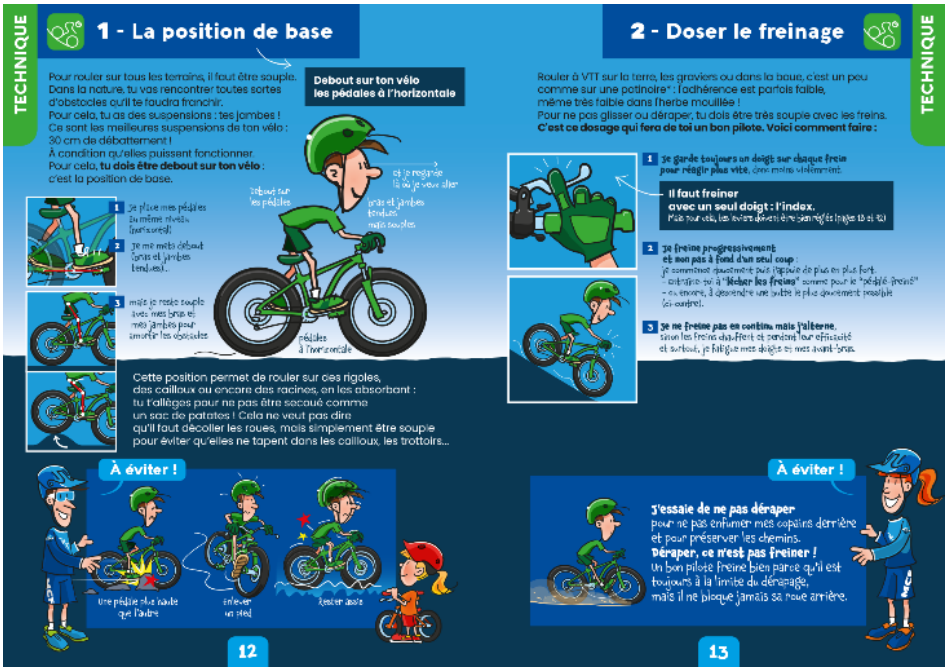

10. Élections - présentation des candidatures et votes

Au moment de passer au vote, Simon ROGIER remercie les membres quittant le bureau pour leur investissement. Il excuse également ceux qui n'ont pas pu venir et présente les candidats Simon MASI et Félix GROIZARD.

Félix GROIZARD a pris la parole pour expliquer son souhait de rejoindre le bureau afin de contribuer au développement de la profession.

Au tour de Simon MASI de se présenter. Il décrit sa passion pour l'encadrement et veut, en se présentant, contribuer à la représentation du métier de Moniteur.

Simon ROGIER lance le vote et Aurore PROVENT présente le déroulement du vote et les modalités pouvant faire qu'un vote soit nul.

Un temps de vote est ensuite laissé aux adhérents.

A l'issue du vote, les résultats sont les suivants :

- ANDRE Jean-Luc : 36 votes sur 41. Jean-Luc est donc reconduit en tant que membre du bureau.
- CASAGRANDE Jérôme : 36 votes sur 41. Jérôme est donc élu vice-président.
- GROIZARD Félix : 38 votes sur 41. Félix est donc élu membre du bureau.
- MASI Simon : 38 votes sur 41. Simon est donc élu secrétaire.

Clôture de l'AG

Simon ROGIER a conclu en remerciant les adhérentes et adhérents pour leur attention. Il a invité l'assemblée à poursuivre les échanges au cours de l'apéritif.

A noter que le bilan d'activité, les bilans financiers ainsi que la grande majorité des documents évoqués dans ce compte-rendu sont accessibles via le Site MCF Pro. L'équipe MCF reste disponible si nécessaire.